



BAREME HONORAIRES DE VENTE

Honoraires T.T.C. sur nos prestations

Taux en vigueur 20 %

(à la charge du mandant, sauf convention contraire)

MAISONS – APPARTEMENTS - IMMEUBLES

↔	Jusqu'à 70 000 €	12 %
↔	De 70 001 € à 100 000 €.....	10 %
↔	De 100 001 € à 150 000 €.....	8 %
↔	De 151 001 € à 200 000 €	7 %
↔	A partir de 200 001 € et plus.....	6 %

Minimum de perception : 5 000 € T.T.C.

TERRAINS

↔	Jusqu'à 100 000 €.....	15 %
↔	De 100 001 € à 150 000 €	12 %
↔	A partir de 150 001 € et plus.....	10 %

Minimum de perception : 5 000€ TTC

MURS COMMERCIAUX – PROFESSIONNELS - BUREAUX- FOND DE COMMERCE- PAS DE PORTE

↔	Jusqu'à 100 000 €.....	15 %
↔	De 100 001 € à 200 000 €.....	12 %

Minimum de perception : 5 000€ TTC

GARAGES

↔ 20% sur le prix de vente TTC
Minimum de perception : 2 000€ TTC